



Société Vaudoise d'Horticulture

Assemblée cantonale du 2 mars 2013 à la Salle du Pierrier à Clarens

1. Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale à 10 h 30

Le Président, M. Zangger, souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée de sa présence. Il prie ensuite les membres et invités d'apposer leur signature sur la liste des présences qui est en circulation dans la salle.

M. Zangger relève et salue la présence des invités et personnalités présents :

- Monsieur Caleb Walther, Municipal de la Commune de Montreux en charge de la sécurité, mobilité et des espaces publics, qui nous rejoindra en cours d'assemblée générale
- Monsieur Patrick Aubort, représentant de JardinSuisse Vaud
- Monsieur Yves Meylan, membre du Conseil de direction du Centre de Formation Professionnelle nature et environnement de Lullier
- Monsieur Philippe Deriaz, Doyen du Département des Arts et Métiers Verts du Centre d'enseignement professionnel de Morges
- Madame Bruny Monney, Responsable botanique du Jardin Alpin des Rochers-de-Naye, La Rambertia
- Mademoiselle et Monsieur les apprentis méritants

De même, M. Zangger tient à saluer nos membres d'honneur cantonaux et les prie de se lever :

- Madame Andrée Grin
- Messieurs Emery, Kilchenmann, Nanchen, Rochat, Renggli, Walter et Widmer sont présents

Diverses personnalités et membres retenus par d'autres obligations ont pris la peine de s'excuser :

- Madame Simone Nidecker
- Messieurs Philippe Leuba, Conseiller d'Etat
David Aubert, Directeur du Centre d'Enseignement professionnel de Morges
François Felber, Directeur du Musée et Jardins botaniques cantonaux
Gilles Miserez, Directeur du Centre de Formation Professionnelle nature et environnement de Lullier
Stéphane Krebs, Président de JardinSuisse Vaud
Marcel Grosjean, Président de l'Association des Chrysanthémistes de la Suisse romande
Anthony Leclerc, Président de la Société Genevoise d'Horticulture
Roland Gonin, Président de la Société de Pomologie et d'Arboriculture du Canton de Vaud
Marcel Lacroix, Chef du Service de la Voirie et des Espaces verts de Montreux
Alain Dessarps
Jean-Pierre Carrard
Jacques Masson
Glady Monnier

M. Zangger cède ensuite la parole à Monsieur Jean-Louis Sornin, Président de la Section Chablais-Riviera, organisateur de cette journée, afin qu'il nous présente les particularités de la section et remercie de son accueil ainsi que de la visite de l'établissement horticole de la Commune de Montreux ainsi que l'installation de chauffage à distance.

Allocution de M. Sornin, président section Chablais-Riviera

Monsieur le Président Central, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Central, Mesdames et Messieurs les Membres et Invités,

La section Chablais – Riviera est heureuse de vous accueillir à Montreux et vous présente ses cordiales salutations.

Notre section est née voici 10 ans de la fusion des sections de Montreux, Plaine du Rhône et Pays-d'Enhaut et de Vevey - La Tour-de-Peilz. Elle compte environ 80 membres répartis à part égales de professionnels et de membres Amis des fleurs.

Nos activités se sont quelques peu réduites par nos difficultés de recrutement. Toutefois, nos cours d'art floral de Pâques et de Noël rencontrent un grand succès et nous avons dû doubler ces cours sur deux jours.

Mis à part notre assemblée générale de section début février, nous organisons une sortie champignons courant septembre et lorsque l'occasion se présente, une visite ou une participation à une exposition.

La section est également étroitement liée à deux joyaux de notre région. L'un au bord du lac, l'autre à 2000 m aux Rochers-de-Naye.

Les quais de Montreux et leur fabuleuse diversité végétale n'est autre que l'œuvre de feu notre membre d'honneur Arthur Affolter, que perpétue un autre de nos membres d'honneur et ancien président cantonal, Bertrand Nanchen, ici présent, avec le service des Parcs et Jardins de Montreux. Nous ne pouvons que vous inviter à venir vous y promener en toutes saisons car il y a toujours quelque chose de différent à voir. Actuellement, vous pouvez profiter de sculptures végétales.

Aux Rochers-de-Naye, nous soutenons le Jardin alpin de La Rambertia. Plusieurs de nos membres font parties du comité qui le gère et participe activement à son entretien. Nous vous recommandons une excursion sur ce point de vue unique sur le Léman et les Alpes. L'entrée au Jardin est gratuite.

Voilà en quelques mots, la vie de notre section.

Jean-Louis Sornin, mars 2013

M. Zangger, remercie chaleureusement le président de la section et annonce la suite de l'assemblée. L'ordre du jour est parvenu à chacun avec l'invitation à l'assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Rapport du président central
4. Rapport du délégué à la formation professionnelle
5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes
6. Adoption des rapports
7. Distribution des diplômes et récompenses
8. Nominations statutaires
9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale
10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes
11. Propositions individuelles et communications diverses

L'ordre du jour est mis en discussion. Personne n'en demande modification.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 3 mars 2012 qui s'est déroulée à l'Hôtel-de-Ville d'Yverdon-les-Bains.

Des exemplaires ont été mis à votre disposition dans la salle.
Le PV est également visible sur notre site internet villesfleuries.ch.

Aucun membre n'en demande lecture et aucune correction n'est demandée.

M. Zangger demande de l'accepter par un lever de mains puisqu'aucune opposition n'est formulée.
Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président central sur l'exercice 2012

Chers invités, chers membres et accompagnants,

C'est avec plaisir que je vous présente le compte rendu des activités de notre société pour sa 168^{ème} année.

Comme de coutume, les activités ont été nombreuses et variées. Celles-ci se résument au niveau des 5 sections de la manière suivante :

- ✓ *4 conférences ou soirées audiovisuelles*
- ✓ *10 cours*
- ✓ *1 concours des balcons fleuris*
- ✓ *6 courses et sorties*
- ✓ *5 journées ou soirées familiales*
- ✓ *5 activités diverses comprenant des lotos*
- ✓ *1 exposition " Arboretum en fleurs "*
- ✓ *7 assemblées de section*
- ✓ *29 séances de comité*

Au niveau de l'effectif des membres, il est en nette diminution et passe au-dessous de la barre des 500. A fin 2012, notre société comptait 466 membres, soit 41 de moins que l'année précédente, nous comptons sur l'ensemble des sections, 33 démissions ou radiations et seulement 5 admissions.

On dénombre :

- *122 membres à la section de la Côte*
- *112 membres à la section de Lausanne*
- *93 membres à la section de la Flore du Jura*
- *77 membres à la section Chablais-Rivera*
- *62 membres à la section du Léman*

Dont :

- *18 membres d'honneur cantonaux*
- *139 membres honoraires*
- *262 membres professionnels*
- *204 membres non professionnels*

Quelques chiffres encore concernant la section qui nous accueille ce jour. La section de Chablais-Riviera compte : 41 membres actifs individuels, 13 membres actifs en couple, 18 membres honoraires et 6 membres d'honneur cantonaux.

Sans transition, nous devons passer maintenant à un moment toujours difficile. Parmi nous, des familles ou des proches ont été touchés par le deuil et nous leurs présentons nos chaleureux messages.

Depuis notre dernière assemblée générale, notre société a vu la disparition de 11 membres.

En leur mémoire et en leur honneur, je vous prie de vous lever, d'écouter leur nom et de respecter un instant de recueillement.

Section Chablais-Riviera Monsieur Philippe Baechtold

Section du Léman Monsieur Jacques Schmidt

*Section de Lausanne Madame Lucette Amiguet
Messieurs Charles Dumuid, Frédéric Zbinden,
André Dizerens et Alfred Adhorn*

*Section la Flore du Jura Mesdames Denise Blanc et Josette Noverraz
Messieurs Albert Sermet et Emile Gagnaux*

Merci.

Nous revenons maintenant au comité central s'est réuni les 18 juin et 5 novembre 2012 ainsi que le 28 janvier 2013 soit à 3 reprises. Ces séances nous permettent de partager nos expériences, d'entretenir et de développer les liens entre les sections, mais aussi d'organiser la représentation de notre société à divers événements et enfin d'organiser des activités au niveau cantonal. Parmi celles-ci :

- Le 22 avril, votre président, accompagné de son épouse, s'est rendu au vernissage de l'exposition « végétal sur toile » au musée et jardin botaniques cantonaux de Lausanne.*
- Le 6 mai, c'est en famille que je me suis rendu à la fête du printemps de l'Arboretum.*
- Le 10 mai, c'était au tour de M. Jean-Daniel Renggli de participer au vernissage de l'exposition « Diaspora, graines et fruits en balade » au musée et jardin botaniques cantonaux de Lausanne.*
- Le 16 juin, votre président s'est excusé de ne pouvoir participer à la fête d'inauguration de la semaine des jardins « Botanica » au château de Prangins. Par ailleurs, la section de Lausanne était ce jour-là en excursion au Parc de la Tête-d'Or à Lyon.*
- Le 4 juillet, MM. Francis Kilchenmann et Pierre-Alain Zangger ont participé à l'assemblée générale de la société du jardin alpin des Rochers-de-Naye, La Rambertia. M. Walter Jenelten du MOB a été élu au comité par l'assemblée générale. Il a ensuite été nommé à la présidence par le comité.*
- Les promotions des apprentis ont eu lieu le 6 juillet à la salle polyvalente d'Echichens. MM. Francis Kilchenmann, Pascal Jatton et Pierre-Alain Zangger y ont pris part. Une lettre de remerciements de JardinSuisse Vaud nous est parvenue pour notre apport annuel à la planche des prix.*
- Le 1^{er} septembre, c'est Mme Elisabeth Marthaler qui nous a représenté à l'assemblée de l'Association de l'Arboretum National du Vallon de l'Aubonne.*
- Le 26 octobre, MM. Pascal Jatton et Pierre-Alain Zangger ont pris part au vernissage de l'exposition "Arboretum en fleurs", floralies en l'honneur du départ en retraite de Jean-Paul Dégletagne, organisé de mains de maître par la section du Léman. Malheureusement, les conditions météo et la neige du dimanche ont perturbé l'évènement et n'ont ainsi pu permettre le succès escompté.*

Il me reste encore quelques personnes à remercier, en premier lieu Marlène Godel qui assure avec compétence et pour la dernière année le suivi du secrétariat et des finances, mes collègues du comité central pour leur apport personnel, leur disponibilité et leur bonne humeur, les membres adjoints, Francis Kilchenmann pour son aide précieuse dans le suivi des dossiers des apprentis, Jean-Daniel Renggli pour ses représentations auprès des sociétés ou institutions amies, Francisco et Ghislaine Moita pour la mise à jour et le suivi du site internet www.villesfleuries.ch / onglet SVH, ainsi qu'un grand merci à mon épouse pour son aide précieuse durant toute l'année.

Votre Président, Pierre-Alain Zangger

4. Rapport du délégué à la formation professionnelle

Le président passe ensuite la parole à Monsieur Philippe Deriaz, Doyen du département "arts et métiers verts" du CEPM, pour la présentation de son rapport.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chères et chers invité-e-s,

*Je vous apporte aujourd'hui le salut de la formation professionnelle en général, horticole en particulier, en tant que représentant du CEPM et doyen du **Département des Arts et métiers verts**. Notre directeur du CEPM, M. D. Aubert, nouvellement en fonction, me prie ici de vous saluer ! Il en va de même de plusieurs collaborateurs qui sont aujourd'hui retenus par la manifestation « Habitat et Jardin », où 2 équipes d'apprentis représentent le CEPM lors du concours romand.*

Situation

Les effectifs d'apprentis restent constants tant au niveau du CEPM (près de 3'200 apprenti-e-s) que dans notre Département des Arts et Métiers Verts (plus de 600).

Par contre, les filières évoluent. Ainsi, reflet de l'évolution structurelle, les apprentis en floriculture issus du secteur privé sont de moins en moins nombreux ; il en va de même des apprenties fleuristes, pour lesquelles le nombre de places d'apprentissage diminue clairement, signe de l'évolution des ateliers artisanaux.

Toutefois, et à notre surprise, l'attractivité du métier de paysagiste reste élevée, et le nombre d'emplois dans ce secteur augmente encore. Ainsi, ce sont donc aujourd'hui quelques 250 apprenti-e-s en cette filière qui fréquentent quotidiennement notre centre ; cela représente donc une quinzaine de classes très animées.

Nouveautés

*Cette année 2012 a vu l'entrée en vigueur d'une réforme importante, **l'introduction d'une nouvelle ordonnance de formation initiale en horticulture**. Son élaboration s'est effectuée sous la conduite de l'association professionnelle faîtière, soit « JardinSuisse ». Elle a ensuite été validée par la Confédération, et son administration de référence, le SEFRI. Ainsi, plusieurs changements notables et heureux doivent vous être communiqués ici. Ce sont notamment :*

- L'introduction de deux filières en formation initiale, soit le **CFC** (certificat) et **l'AFP** (attestation). A ce dernier sujet, je tiens à relever avec bonheur le succès de cette nouvelle filière de formation « allégée » ; la satisfaction est de mise, tant au niveau des effectifs (3 classes ouvertes avec une dizaine de jeunes chacune), que pour l'ambiance d'apprentissage positive qui y règne en classe.*
- Nous nous préoccupons depuis longtemps du nombre important de branches éliminatoires intégrées dans les procédures de qualification ou examens de CFC ; le taux d'échecs en était ainsi important. Avec la réforme, ne restent donc que deux positions que l'on qualifiera **d'éliminatoires**. Ainsi, des moyennes insuffisantes en connaissance des plantes (connaissances professionnelles étendues), et branches pratiques sont sanctionnées par un échec ; cela représente un progrès, tant en considérant des dispositions réglementaires antérieures (3 branches éliminatoires), qu'en comparaison avec d'autres professions.*
- J'avais signalé lors d'une précédente assemblée générale, que des **cours interentreprises** (organisés par JardinSuisse Vaud) seraient également notés ou évalués ; leur nombre ou fréquence est aussi en augmentation. Lesdits cours se déroulent sur le site de l'Ecole Pestalozzi à Echichens, pour les apprentis paysagistes. Nous nous félicitons ici de ces nouvelles facilités de formation pratique que la profession a pu organiser, à la satisfaction de chacun-e, et qui complètent l'enseignement professionnel théorique en classe.*
- Enfin, et c'est avec une satisfaction complémentaire que je relève l'excellente structure de ladite ordonnance de formation, où l'esprit de cohérence et de complémentarité domine, entre formation en entreprise, en école ou lors de cours blocs ou ad hoc (interentreprises). Les doublons sont ainsi évités,*

les manuels de formation établis selon l'esprit et la forme du plan et d'application de l'ordonnance fédérale, nouvelle et innovante.

Autres

Si j'évoquais, l'année précédente, l'émergence de nombreux problèmes disciplinaires, je me dois de signaler que la situation cet hiver 2012-2013 est satisfaisante. Des règles de comportement tôt établies, des mesures claires et précises, un encadrement et une discipline renforcée ont permis de rétablir des attitudes parfois inadéquates avec une formation professionnelle de qualité.

Dans le domaine des projets, nous confirmons l'ouverture en août 2013 d'une Ecole Supérieure (ES), orientation conduite des travaux, spécialisation jardin et paysage. La filière, conduite à temps partiel sur 3 ans, représente une palette supplémentaire à une offre de formation complète que propose notre centre d'enseignement public (CEPM). Elle s'adresse aux futurs cadres des entreprises paysagères, qui ont terminé leur apprentissage, et souhaitent conduire des chantiers paysagers de volume et d'importance conséquentes.

*Comme je l'ai relevé, **les taux d'échecs aux examens de CFC en horticulture** font régulièrement partie de nos préoccupations. Ces échecs, parfois à plus de 50 %, ont abondamment été commentés jusque dans la presse. Le pouvoir politique a d'ailleurs relevé ces problèmes pour diverses professions artisanales. Des mesures ont donc été prises, en partenariat avec d'autres acteurs et intervenants. Ce sont notamment :*

- I) l'augmentation du nombre de périodes consacrés à la connaissance des plantes,*
- II) des ateliers de détermination des plantes chez des producteurs privés (famille Baudat à Romanel),*
- III) une meilleure intégration des enseignant-e-s avec des formateurs pratiques dans la rédaction et l'évaluation des épreuves d'examen,*
- IV) et enfin une sélection plus sévère à l'entrée en apprentissage ou lors de la première année de formation (examens intermédiaires).*

Toutes ces mesures conjuguées ont permis de réduire de manière substantielle les échecs aux derniers examens 2012. Toutefois, cet effort important doit être poursuivi et consolidé, dans l'intérêt des jeunes et de la profession.

Comme à mon habitude, c'est avec plaisir que je me suis permis de vous relater ces quelques détails de l'évolution de la formation professionnelle horticole

La direction du CEPM, mes collègues et moi-même, souhaitons le plus favorable avenir à votre société faitière (SVH), que nous apprécions toutes et tous ! Je vous remercie de votre invitation de ce jour, vous félicite de votre engagement, et vous souhaite le plein succès dans vos activités.

Ph. Deriaz, Clarens, Mars 2013.

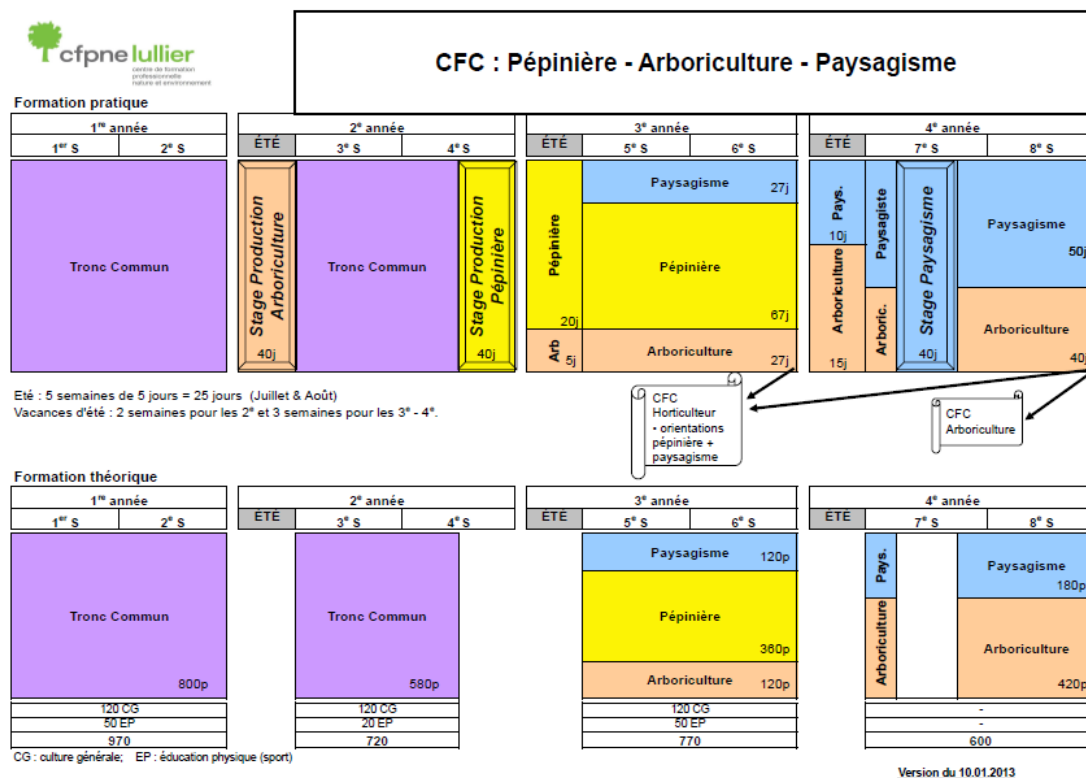
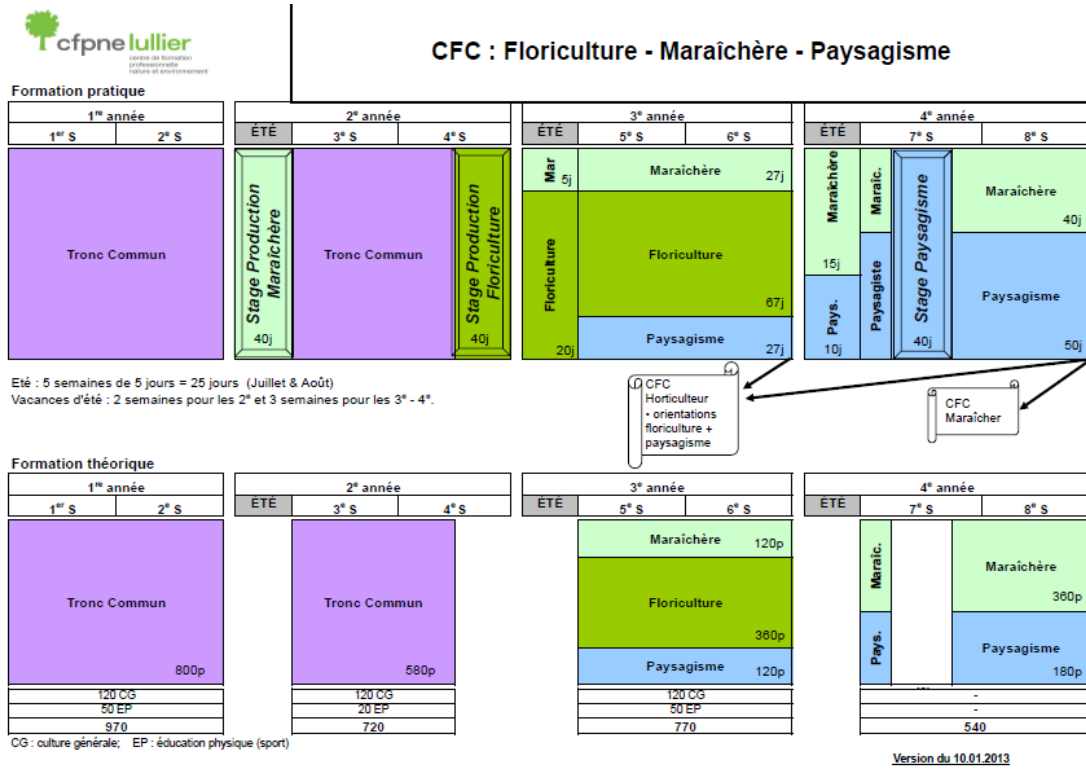
Billet du représentant du Centre de Formation Professionnelle nature et environnement de Lullier

Le président passe ensuite la parole à Monsieur Yves Meylan, membre du Conseil de Direction du Centre de Formation Professionnelle nature et environnement de Lullier pour la présentation du centre.

188 élèves fréquentent actuellement l'Ecole d'horticulture, 51 l'Ecole de fleuristes, 91 sont en formation CFC duale, 3 en AFE (attestation de formation élémentaire), 8 en AFP (attestation fédérale de formation professionnelle et 6 sont en classe de transition; ce qui représente un total de 353 élèves.

La nouvelle ordonnance de formation qui s'applique aux élèves ayant débuté leur formation à l'automne dernier a conduit le CFPne à présenter aux associations professionnelles un nouveau plan de formation.

Les discussions sont actuellement en cours avec lesdites associations afin de valider ces plans de formation. Monsieur Meylan nous développe ces propositions en s'appuyant sur les plans détaillés que vous trouverez ci-après.



Il ressort de ces graphiques que les élèves devraient se trouver en possession de 3 CFC à la fin de leur 4 années d'école d'horticulture. Deux CFC dans le domaine de l'horticulture, un en agriculture à savoir, arboriculteur, pépiniériste et paysagiste ou maraîcher, floriculteur et paysagiste. La formation en entreprise est renforcée par des stages dans chacun des domaines certifiés par un CFC. A noter qu'un tronc commun dans les 5 branches est maintenu durant les deux premières années de formation.

Le président remercie Messieurs Deriaz et Meylan pour leurs rapports et allocutions.

5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

M. Pierre-Alain Zangger cède la parole à Madame Marlène Godel qui va nous présenter son rapport.

Rapport de la caissière pour l'exercice 2012

Pour l'exercice 2012, notre société accuse une légère perte de frs 727.10. Les recettes, représentées principalement par les cotisations des sections, continuent à diminuer. Quant aux dépenses, pour cette année, les principaux postes restent les frais généraux, les frais liés aux frais de l'assemblée générale ainsi que les cotisations et les prix des promotions aux apprentis.

Voici quelques chiffres :

RECETTES :		
Cotisations des sections	frs.	1'876.50
Intérêts postaux	frs.	41.80
Total des recettes	frs.	1'918.30
DEPENSES :		
Frais généraux	frs.	1'039.40
Frais assemblée générale	frs.	906.00
Frais manifestations divers	frs.	0.00
Cotisations et prix promotions apprentis	frs.	700.00
Total des dépenses	frs.	2'645.40
Le capital de notre société au 31 décembre 2012 s'élève à frs 10'919.64		
Inclus le fond à la formation professionnelle de	frs	1'000.00

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je cède maintenant volontiers la parole à Mme BRUNY MONNEY, vérificatrice des comptes et membre de la Section organisatrice de cette assemblée, qui a procédé à cette vérification.

Morges, le 2 mars 2013

Marlène Godel Neyerlin, caissière

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2012

Conformément au mandat qui a été confié à notre section lors de la dernière assemblée générale, les soussignés, MM. Charly AUF DER MAUR, Jean-Pierre CARRARD et Mme Bruny MONNEY ont procédé le 28 janvier, dans l'une des salles de l'Ecole de Marcellin à Morges, à la vérification des comptes du comité central de la Société Vaudoise d'Horticulture.

Nous avons procédé à une vérification minutieuse des comptes et avons constaté la parfaite concordance des écritures avec les pièces justificatives et nous félicitons vivement la caissière pour le travail accompli durant l'année écoulée.

Les comptes de la société bouclent avec une diminution de fortune de Frs 727.10, ce qui nous donne un capital de Frs 9'919.64* au 31 décembre 2012.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs vous proposent :

1. D'accepter les comptes pour l'exercice 2012.
2. D'en donner décharge à la caissière.
3. D'en donner décharge au Comité central.
4. D'en donner décharge aux vérificateurs et de les relever de leur mandat.

Ecole de Marcelin, Morges, le 28 janvier 2013.

Pour la section de CHABLAIS-RIVIERA, la vérificatrice des comptes :

Charly AUF DER MAUR

Jean-Pierre CARRARD

Bruny MONNEY

* *Précision de la secrétaire-comptable : non inclus, une réserve de frs 1'000.00 pour le fond de réserve à la formation professionnelle, ce qui porte le capital final à frs 10'919.64.*

6. Adoption des rapports

M. Zangger met en discussion les rapports suivants :

- ✓ Du président
- ✓ Du délégué à la formation professionnelle
- ✓ De la caissière
- ✓ Des vérificateurs

Aucun avis contraire formulé, ni abstention ne sont émis. Les différents rapports sont ainsi adoptés.

7. Distribution des diplômes et récompenses

Nomination d'un membre d'honneur

Sur proposition de la Section Chablais-Riviera, et avec l'avis unanime du comité central, nous vous proposons de nommer un nouveau membre d'honneur cantonal. La parole est donnée à Monsieur Jean-Louis Sornin, Président de la section, pour la présentation de Monsieur Richard Antony.

Présentation de Richard ANTONY, au titre de membre d'honneur de la Société Vaudoise d'Horticulture

Richard Antony est né le 10 mai 1950 à Monthey où il effectuera toute sa scolarité.

Il débutera sa formation professionnelle par un apprentissage d'horticulteur pendant 2 ans à l'Hôpital de Malévoz à Monthey avant de la poursuivre à l'Ecole d'Horticulture de Châtelaine (volée 68 – 71).

Puis, retour pour 2 ans à l'Hôpital de Malévoz avant de se mettre à son compte à Monthey en 1973 dans la création, l'aménagement et l'entretien de jardins.

En 1980, Le Montreux Palace lui ouvre ses portes où il prend le poste de chef jardinier.

Changement d'orientation en 1985, il entre à la Migros pour assurer la fonction de responsable du Garden Centre de Monthey, ensuite de celui de Martigny et cela jusqu'en 2006, date de sa pré-retraite.

Depuis lors, Richard fait de l'entretien de jardins à son compte. Vivant à Val d'Illeiez, Richard est marié avec Arlette. Ils ont 3 filles et 1 petit-fils. Quand il ne travaille pas, il lit ou s'occupe de sa grande maquette de trains électriques qu'il renouvelle et modifie régulièrement. Le chant choral fut également une de ses passions pendant 10 ans.

Entré en 1972 à la section de Montreux, Plaine du Rhône et Pays d'Enhaut, Richard est directement enrôlé au comité. Il s'occupera des cours de taille et de diverses activités telles que les rallyes, le concours des balcons fleuris, les voyages et bien d'autres encore.

Il assure un intermède présidentiel en 1976 entre Michel Blank et Charly Auf der Maur. Puis reprend la présidence de 1998 à 2003, date de la fusion des 2 sections de l'Est vaudois dont il fut l'un des instigateurs. Il poursuivra son activité au comité à la vice-présidence jusqu'à fin 2011, soit 40 ans de comité.

Richard, les membres des sections de Montreux puis de Chablais – Riviera te remercient vivement pour ton travail et ton dévouement à notre cause tout au long de ses 40 années.

*Jean-Louis Sornin, Président SVH Chablais – Riviera
Assemblée Générale Cantonale du 2 mars 2013, Montreux*

Monsieur Richard Antony est nommé membre d'honneur sous les applaudissements de l'assemblée.

Visite des cultures

Cette année, la présidence de cette commission a été assumée, selon le tournoi, par la section de La Côte. La commission était composée de Madame Marie-Jeanne Pastore, Messieurs Hugues Rubattel, Jean-Pierre Streit, Lucien Grangier et Jean-Claude Bissat. Ce dernier officie aujourd'hui comme rapporteur.

Visite du Jardin alpin des Rochers de Naye de «La Rambertia» Montreux du 17 juillet 2012

Notre section a été mandatée pour la visite de culture du jardin alpin afin de remettre un diplôme à l'assemblée générale cantonale du 2 mars 2013 à Montreux.

C'est ainsi que par une journée de découverte, Madame Marie-Jeanne Pastore, Messieurs Hugues Rubattel, Jean-Pierre Streit, Lucien Grangier et moi-même, nous nous sommes déplacés sur les hauteurs du rocher.

Historique :

Le jardin alpin - dédié à la mémoire d'Eugène Rambert (1830–1886), professeur de littérature française, poète vaudois, naturaliste amateur et membre enthousiaste du Club Alpin Suisse - est un jardin privé, appartenant à la société du Jardin Alpin de la « Rambertia. Selon les statuts de la société, datés du 8 juin 1896, le jardin est destiné à la culture des plantes des régions montagneuses de l'Europe (en particulier de la Suisse) et éventuellement aussi des autres continents, ainsi qu'à toutes les études et observations scientifiques y relatives.

Deux essais de création par des botanistes russes ont été effectués en 1892 et 1894 : L'un près du lac de Jaman et l'autre aux Rochers-de-Naye, ont été abandonnés pour des raisons diverses. C'est le botaniste genevois Henry Corrévon en 1896 qui a pris la relève pour créer le jardin actuel.

Accès :

Situé à 2000 m d'altitude entre les deux Dentaux, sur la crête dominant la combe des Rochers-de-Naye. Accès depuis Montreux par la ligne ferroviaire des Rochers-de-Naye et du Territet-Glion (pour mémoire, cette ligne a été construite en 1892; les travaux y ont duré 17 mois). Depuis le terminus, un sentier bien entretenu d'environ 400 m conduit au jardin.

Possibilité pour les plus sportifs ou les montagnards d'y accéder à pied depuis le col de Chaude, le hameau de Sonchaux en dessus de Villeneuve, le col de Jaman ainsi que par les hauts de Caux.

Caractéristiques et spécificités :

Pour une surface d'environ 1 hectare ceinturé, 2500 m² sont exploités en culture. Une réserve de flore (plantes indigènes) est constituée sur la grande partie restante. En moyenne annuelle, cette région reçoit 2500 mm environ de précipitation et l'on y dénombre également 150 jours de brouillard.

La Rambertia est une société privée, sans but lucratif, pouvant compter sur environ 120 membres. La cotisation est de frs 30.- annuelle par personne. Celle-ci assure son financement, bénéficiant toutefois de certaines subventions publiques.

L'entrée est librement ouverte au public. Toutefois, un gardien accueille les visiteurs tous les jours pendant la belle saison, c'est-à-dire depuis la mi-juin à fin septembre, entre 10h00 et 17h00. Souvent, la neige s'y trouve encore au début juin ou peut y faire son apparition à n'importe quel moment de l'année.

La visite :

Arrivés sur place, nous avons été accueillis par Mme Bruny Monney, responsable du site. Cet endroit magnifique offre une vue extraordinaire sur les Préalpes, les Alpes Valaisannes et même Bernoises d'un côté, et sur la Gruyère de l'autre.

Notre hôtesse est une grande passionnée de cette flore. Elle prend le temps de nous faire partager son ample connaissance sur la nomenclature des végétaux cultivés dans ce jardin et de la réserve composée de plantes indigènes.

Le parcours didactique de la visite nous a permis de constater la passion, le mérite, la disposition, et le professionnalisme qui anime tous ces bénévoles constitués d'une quarantaine de personnes qui se partagent les tâches tout au long de l'année.

A relever l'étiquetage des différentes espèces, de la CAMPANULA pulla, en passant par la GENTIANA augustifolia, sans oublier le DAPHNE pontina... Difficile d'envisager l'énumération de la totalité des quelques 1500 plantes recensées dans le jardin. La majorité de ces plantes proviennent de l'hémisphère nord, quelques-unes seulement de l'hémisphère sud.

La saison se révèle très courte, tant pour le cycle de végétation des plantes que pour les travaux d'entretien du jardin tels que nettoyage de printemps, réfections des rocailles dégradées, plantations, récolte des graines et surtout le désherbage.

Il y a aussi des plantes qui s'avèrent parfois si envahissantes qu'il faut les garder sous contrôle ou parfois même les éliminer. Le terrain étant très calcaire, et malgré un apport acidifiant, l'on constate que ce sont surtout les espèces calcifuges qui végètent ou disparaissent. D'autres ne résistent pas au climat très rude. Sans parler aussi des rongeurs et autres vermines...

A noter que les échanges d'expériences, de plantes, de graines avec d'autres jardins botaniques suisses et européens, s'avèrent toujours bénéfiques et enrichissants pour le développement du site.

Nous tenons à remercier tout spécialement Mme Bruny Monney, ainsi que ses collaborateurs présents ce jour-là, pour leur accueil et leur sympathique apéritif dinatoire qui a suivi notre visite sur ce magnifique lieu panoramique.

Comme suggéré précédemment : comme nous sommes des sportifs et des montagnards, nous sommes redescendus par les chemins pédestres avec un petit arrêt de décompression au restaurant de Sonchaux puis nous avons continué notre randonnée pour rejoindre les hauts de Caux.

En conclusion, et pour l'année 2012, le diplôme de culture peut être décerné avec nos plus chaleureuses félicitations au Jardin alpin des Rochers de Naye de « La Rambertia Montreux », en la personne de sa responsable émérite, Mme Bruny Monney.

Je vous remercie de votre attention et de votre intérêt.

Pour la commission, Jean-Claude Bissat

Le diplôme de visite de culture est décerné à l'Association du Jardin alpin des Rochers de Naye de «La Rambertia». Madame Bruny Monney, prend en charge ledit diplôme sous les vifs applaudissements de l'assemblée.

Nomination d'un membre honoraire

Cette année, seule une personne a atteint ses 30 années de sociétariat. Il s'agit d'un membre de la section de Chablais-Riviera, à savoir Monsieur Willy Liechti qui est ravi de recevoir son diplôme des mains de notre président.

Prix aux apprentis méritants

Pierre-Alain Zangger a le plaisir de recevoir 4 jeunes professionnels.

En premier lieu, c'est une cultivatrice de plantes vivaces qui a effectué son apprentissage chez Rémy Jaggi, qui s'est distinguée en obtenant la magnifique moyenne de 5.9 aux examens de fin d'apprentissage, dont une note de 6 pour son TPI. Nous la félicitons pour cet excellent résultat et lui remettons un prix bien mérité. Mademoiselle Anne Gfeller reçoit une enveloppe et les félicitations de l'assemblée.

Vient ensuite Monsieur Merion Wütrich, qui a effectué son apprentissage de floriculteur à la Ville de Lausanne en se distinguant avec une moyenne de 5.5.

Puis Monsieur Julien Girardier, qui a effectué un apprentissage auprès de l'entreprise paysagiste Pury à Yverdon-les-Bains.

Pour conclure avec Monsieur John Fernandez, qui a effectué son apprentissage auprès des pépinières Baudat SA à Romanel-sur-Lausanne, et s'est distingué chez les pépiniéristes avec une moyenne de 5.0.

Ces 3 jeunes hommes reçoivent à leurs tours les félicitations ainsi qu'une enveloppe.

8. Nominations statutaires

Dans l'assemblée, aucune personne ne pose sa candidature pour faire partie du comité central.

Parole est ensuite donnée au vice-président 2013, Section de Chablais-Riviera, Monsieur Jean-Louis Sornin, pour la nomination d'un président. La présidence de Pierre-Alain Zangger est reconduite.

Tournus du comité selon liste :
1^{ère} vice-présidence, Chablais-Riviera
2^{ème} vice-présidence, La Côte
Visite de culture, Le Léman
Jury d'exposition, Lausanne et environs

Délégué à la formation professionnelle : Monsieur Philippe Deriaz

Secrétaire et caissière : Madame Marlène Godel (dernier mandat)

Membres adjoints :
Monsieur Francis Kilchenmann, contact avec les apprentis
Monsieur Jean-Daniel Renggli, représentations
Madame et Monsieur Ghislaine et Francisco Moïta-Babey,
site internet « villesfleuries.ch », onglet SVH (webmasters)

Aucun avis contraire, demande d'admission ou abstention ne sont émis. Le comité est donc reconduit pour l'année à venir.

9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale

Nous nous déplacerons cette fois vers l'autre extrémité du lac. C'est la section La Côte qui aura le plaisir d'organiser cette prochaine assemblée, fixée au Moulin de Chiblin, le samedi 1er mars 2014.

10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes

La section organisatrice de l'assemblée générale 2014, à savoir La Côte.

11. Propositions individuelles et communications diverses

Communications du comité central :

Le programme des sections est à disposition à l'endroit indiqué.

Parole est donnée à M. Crettin, Président de section, pour lui permettre de présenter l'évènement ainsi que les festivités qui se concoctent pour ce 125^{ème}. Celui-ci commence son éloquution en remerciant M. Pierre-Alain Zangger pour l'opportunité qui lui est faite d'exposer cette commémoration.

Présentation du 125^{ème} anniversaire de la section de la Côte par M. Crettin

Cette année, la section de Nyon-La Côte fêtera ses 125 ans d'existence puisque la SVH Nyon-La Côte fut fondée en 1888 au Château de Nyon. Notre section a su démontrer par le passé tout son dynamisme ainsi que l'engagement de ses membres lors des différentes activités, notamment lors de nos précédentes floralies.

Pour célébrer cet anniversaire, nous n'avons pas voulu faire une manifestation d'envergure comme lors de nos dernières joutes florales mais plutôt axer ce moment unique sous le signe du partage et de la convivialité afin de récompenser nos membres pour leur fidélité.

A l'occasion de cette manifestation, nous nous sommes associés avec un partenaire qui nous a toujours énormément soutenus. Je veux parler des Espaces verts de la Ville de Nyon qui, cette année, fêtera également les 15 ans de son centre horticole de Bois-Bougy.

Nos festivités auront lieu le samedi 6 et le dimanche 7 avril, justement au Centre horticole de Bois-Bougy à Nyon. Vous pouvez déjà noter ces dates dans vos agendas. Durant ces deux jours, vous pourrez vous promener à votre guise pour admirer les cultures du moment dans les serres de la Ville de Nyon qui organise, pour l'occasion, des portes ouvertes.

En parallèle, vous apprécierez quelques réalisations de massifs et de décoration florales. Peut-être, lorsque vous déambulerez dans l'exposition, vous vous reconnaîtrez, ou bien l'un de vos proches, sur l'une ou l'autre des photos de notre rétrospective. Je peux vous assurer que, parmi les centaines de photos que nous sommes en train de trier, il y en a de très anciennes; des images riches en souvenirs ainsi qu'une rétrospective sur les 125 années passées. Bref ! Que des souvenirs à la pelle... Enfin, évidemment et heureusement, nos membres ne sont pas tous aussi âgés que cela.

N'oublions pas non plus, les entreprises membres de notre section qui, pour certaines, prendront part à cette manifestation et nous ferons partager leur savoir-faire avec toute la passion qui les anime.

Après toutes ses réjouissances, vous aurez également tout loisir de vous restaurer dans nos différentes buvettes et surtout, vous pourrez échanger avec vos proches et amis, des moments de franche camaraderie autour d'un bon verre.

Pour conclure, si lors du week-end du 6 au 7 avril 2013, vous avez l'occasion de passer un moment qui restera, à n'en pas douter, dans les mémoires comme un moment convivial et festif : alors, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir au Centre des Espaces verts de la Ville de Nyon. Plus on est de fous, plus on rit...

Michel Crettin, Président section La Côte

La Section de Lausanne et environs développe ses préparatifs d'exposition « Flores » prévue pour cet automne 2013 à Chesaux. Parole est passée à M. Pascal Jatton qui expose les grandes lignes de cette exposition agendée du 3 au 7 octobre 2013. Une trentaine d'exposants prendront part à ces florales dont le comité central de la SVH. La Fondation de Lavigny en sera l'invitée. Des magiciens feront la part belle à ces réjouissances.

Toutes informations utiles et pratiques relatives à ces 2 événements sont disponibles sur le site internet villesfleuries.ch (onglet svh) lien pour toutes les sections.

Propositions individuelles :

Aucune proposition individuelle émise.

Paroles ouvertes :

Différents intervenants de JardinSuisse prennent la parole. Pour débiter, Monsieur Daniel Galay qui nous fait part de son rapport sur les apprentis floriculteurs. 5 apprentis effectuent actuellement leur apprentissage dans des entreprises privées, le solde l'effectue dans des collectivités publiques. On compte 8 à 10 entreprises de plus d'un hectare. La plupart des lieux de formation sont de petites structures et on note des différences entre les collectivités publiques et les entreprises privées. Ce qui engendre des difficultés dans la formation des apprentis vu la diversification des environnements de formation.

Monsieur Patrick Aubert, membre du comité de JardinSuisse Vaud, nous offre ensuite une excellente présentation de JardinSuisse Vaud, notamment sur la formation continue. Il invite les membres à se rendre au Palais de Beaulieu où se tient actuellement le salon Habitat et Jardin. Le concours romand des jeunes paysagistes a débuté ce matin et se terminera demain soir.

Monsieur Rochat nous invite à faire un petit détour par les quais de Montreux où se trouvent les désormais traditionnelles décorations hivernales : Animaux et personnages réalisés en végétal par le Service des parcs et jardins.

Pour conclure, la parole est passée à Monsieur Caleb Walther, représentant des autorités de Montreux. Municipal en charge notamment des Espaces Verts de la Ville, qui nous fera l'honneur de discourir avec enthousiasme sur les qualités et nombreux attraits de la Ville de Montreux et ses alentours.

M. Emery adresse ses divers remerciements au comité, aux organisateurs de la journée et au chef jardinier et au personnel de l'établissement horticole pour l'excellente organisation de cette journée.

Levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, M. Zangger, président, remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur attention et lève l'assemblée générale de la SVH en passant la parole au président de la section Chablais-Riviera pour la suite du programme.

Monsieur Jean-Louis Sornin conclut en remerciant l'ensemble des personnes présentes et leur souhaite une bonne continuation. Il rappelle à l'ensemble des participants de prendre le temps d'une belle balade en flânant sur les quais de Montreux et ses alentours avant leur retour. Il invite ensuite tous les participants à poursuivre par un apéritif avant de passer au repas.